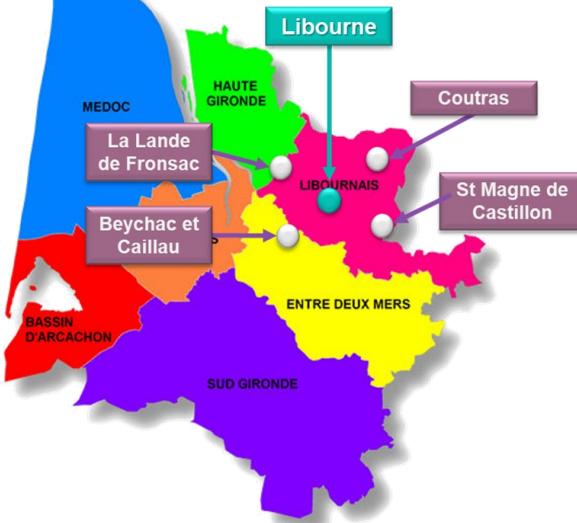


NOS CENTRES DE CONSULTATION



Proximité

Accompagnement

Conseil

Membre du Réseau

LE RISQUE CHIMIQUE



Nos conseils

Le risque chimique

C'est le risque de modifications de votre état de santé par l'utilisation de Produits Chimiques sur votre lieu de travail.

Deux catégories :

ACD : Agent Chimique Dangereux (produits ménagers, peinture....)

CMR : Cancérogène Mutagène toxique pour la Reproduction (désherbant, décapant, solvants, poussières de bois...)

Où les trouve-t-on ?

Dans tous les domaines d'activité, sous différentes formes (solides, liquide, gaz, vapeur)

Les portes d'entrée :

- La voie respiratoire
- La voie cutanée
- La voie digestive



PASSAGE DANS LA CIRCULATION SANGUINE

Effets aigus : brûlures, allergies, troubles de la conscience....

Effets chroniques : asthme, allergies, cancers, maladies génétiques, stérilité...

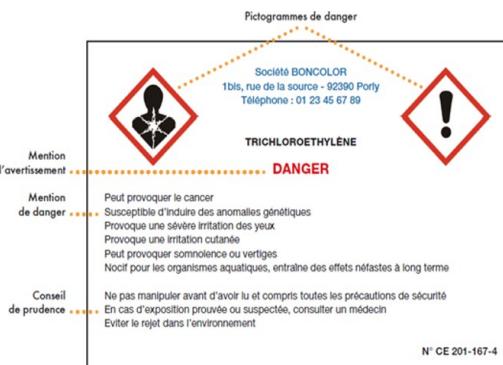
Où trouver l'information ?

L'étiquette :

Prenez le temps de la lire dans son intégralité

Elle indique les instructions d'utilisation, les principaux dangers du produit et les conseils de prudence.

Le danger du produit est traduit sous forme de symboles



Tous les dangers ne sont pas représentés par un pictogramme !

Une phrase supplémentaire complète ces informations en signalant un danger



La FDS (Fiche de Donnée de Sécurité) :

Elle détaille et complète l'étiquetage.

Elle permet d' informer :

- Sur les dangers et les moyens de prévention à mettre en œuvre.
- Sur les mesures de 1ers secours et de lutte contre l'incendie
- Sur les précautions à prendre pour le stockage et la manipulation

Elle doit être demandée par le chef d'entreprise auprès du fabricant, conservée et mise à disposition pour consultation

La Fiche Technique :

C'est le mode d'emploi du produit

Elle est fournie par le fabricant

Gestes d'Urgence :

Contact cutané :

Retirer les vêtements sous la douche et rincer pendant 15 min.

Projection liquide dans les yeux :

Maintenir la paupière écartée, pencher la tête du côté de l'œil atteint et rincer sous le lave œil ou au point d'eau le plus proche 15 min.

Ingestion accidentelle :

Ne pas faire vomir, boire ou manger et relever l'étiquette (ou la composition) du produit pour la prise en charge médicale

Inhalation importante :

Sortir la victime si possible sinon baliser

APPElez LE 112

Recommandations :

- ⇒ Ne pas manger et boire sur le lieu de travail
- ⇒ Ne pas fumer
- ⇒ Se laver les mains
- ⇒ Ne pas se ronger les ongles
- ⇒ Changer de vêtements après le travail
- ⇒ Fermer correctement le produit après utilisation et le stocker verticalement dans un endroit adapté et ventilé.
- ⇒ Le reconditionnement doit se faire dans un contenant adapté et étiqueté
- ⇒ Les chiffons doivent-être éliminés dans une poubelle hermétique
- ⇒ Porter les EPI (Equipement de Protection Individuelle) adaptés au produit et à l'activité : se référer à la FDS
- ⇒ Privilégier l'aspirateur plutôt que le balai
- ⇒ Ne pas utiliser de soufflette
- ⇒ Ne jamais mélanger les produits
- ⇒ **Respecter les mesures de prévention collective (captage, ventilation...)**

